



Sujet : Enquête publique sur le PLU de Tallard  
De : danielle Lau <laudanielle5@gmail.com>  
Date : 23/06/2025, 16:13  
Pour : plu@ville-tallard.fr

Bonjour

je souhaite m'exprimer dans le cadre de l'enquête publique sur le PLU de Tallard, en ce qui concerne la modification au niveau de l'aérodrome.

Cette modification permettra la construction de nouveaux bâtiments.

Il n'y a pas d'autres précisions dans la demande de révision du PLU. Ceci permet d'ailleurs d'obtenir de la MRAE, une dispense d'enquête environnementale, alors qu'il semble que le projet final soit déjà ficelé avec l'implantation de la base européenne de la société Rotortrade !

Cela va bien évidemment entraîner, une augmentation du trafic aérien et les nuisances sonores et environnementales qui vont avec !

l'aérodrome de Gap Tallard à déjà une activité très dense, qui impacte énormément de citoyens , bien au-delà de Tallard , probablement même dans leur santé compte tenu des quantités énormes de carburant polluant dispersé tous les jours.

Par conséquent, il semble légitime de s'opposer à toute extension de l'aérodrome susceptible de générer des nuisances sonores ou chimiques, la motivation économique ne justifiant pas de sacrifier la qualité de vie, déjà bien diminuée de la population impactée.

Merci de bien vouloir annexer ces remarques au registre de l'enquête publique.